



**EXTRAIT DU REGISTRE  
DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL**

**DELIBERATION n° : 2022/61**

***Réunion du 13 septembre 2022 à 19h00***  
**sous la Présidence de Mme Françoise PAYEN, 1<sup>ère</sup>**  
**adjointe**

Date de convocation : 06/09/22

Date d'affichage : 06/09/22

Nombre de Conseillers :

**En exercice : 29**

**Présents : 15**

**Votants : 25**

Présents : Mme Martine BAUDART, Mme Marie-Claude BERGERY, M. Dominique CARPENTIER, Mme Eva DERVIN, M. Marc DESGEORGES, Mme Agnès HAUDECOEUR, M. Eric HUET, Mme Nadège GUEILLIOT LAMPSON, M. Christophe LEBON, M. Jean-Baptiste MACHINET, Mme Nathalie MAROTEAUX, M. Frédéric MULLER, Mme Françoise PAYEN, M. Hubert RENOLLET et Mme Magali ROGER.

Excusés avec pouvoir de vote : M. Francis BOLY a donné pouvoir de vote à Mme Nadège GUEILLIOT LAMPSON, Mme Barbara CORNEVIN-CORDONNIER a donné pouvoir de vote à Mme Martine BAUDART, Mme Geneviève COSSON a donné pouvoir de vote à Mme Agnès HAUDECOEUR, M. Frédéric COURVOISIER-CLEMENT a donné pouvoir de vote à M. Jean-Baptiste MACHINET, Mme Valentine DION a donné pouvoir de vote à Mme Eva DERVIN, M. Jean DUCASTEL a donné pouvoir de vote à M. Marc DESGEORGES, M. Yann DUGARD a donné pouvoir de vote à Mme Françoise PAYEN, Mme Annie FESTUOT a donné pouvoir de vote à M. Hubert RENOLLET, M. Benoît LAIES a donné pouvoir de vote à Mme Marie-Claude BERGERY, Mme Patricia LESUEUR a donné pouvoir à M. Dominique CARPENTIER

**Secrétaire de séance** : Mme Magali ROGER

**Objet : Remboursement de frais d'exécution d'un mandant spécial - déplacement Ratiskovice pour les célébrations d'octobre 2022**

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment ses articles L.2123-18 et R .2123-22-1 ;

Considérant le jumelage entre la ville de Vouziers et la ville de Ratiskovice en République Tchèque ;

Considérant que la fête nationale en République Tchèque sera célébrée le 28/10/22 ;

**APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ, le Conseil municipal décide à l'unanimité :**

- D'AUTORISER le déplacement d'une délégation de la Ville de Vouziers à Ratiskovice en République Tchèque pour la période du 26/10/21 au 30/10/21 dans le cadre des relations entre ces deux villes ;
- DE PRENDRE ACTE que la délégation sera composée de M. Yann DUGARD et Mme Patricia LESUEUR
- D'AUTORISER la prise en charge sur les bases règlementaires des frais de déplacement, d'hébergement et de repas inhérents à ce déplacement pour les élus concernés, sur présentation d'un état de frais et de la production des factures.

**Certifié exécutoire compte tenu de sa transmission en sous-préfecture le :**  
**Et de sa publication ou notification le :**

- CHARGER le Maire ou son Adjoint de prendre toutes les dispositions nécessaires à l'application de la présente décision.

Fait en mairie le  
Le Maire,  
Yann DUGARD

